



PREMIÈRE PARTIE

LES ENFANTS D'ABORD

Nous avons tous été enfants un jour – et nous sommes à présent les parents, grands-parents, oncles et tantes d'autres enfants.

Les vœux et les aspirations des enfants ne sont donc pas difficiles à comprendre. Ils veulent, ils demandent et ils ont le droit qu'on leur donne la chance de prendre le meilleur départ possible dans la vie. Et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour garantir que ces enfants, ainsi que les générations suivantes, vivent dans un monde plus juste, où ils se sentent plus en sécurité, et où ils seront en meilleure santé.

L'Organisation des Nations Unies elle-même est née de cette conviction. Sa Charte s'engage à « préserver les générations futures du fléau de la guerre... à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme... et à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Avec le passage des générations qui se sont succédé depuis que l'Organisation des Nations Unies a été créée il y a plus d'un demi-siècle, cette promesse a été tour à tour tenue et rompue. D'un côté en effet, chaque nouvelle génération d'enfants a vu s'accroître ses chances de survivre et de s'épanouir. Mais de l'autre, malgré une prospérité mondiale sans précédent, on déplore encore un nombre beaucoup trop élevé de jeunes laissés pour compte. Personne, parmi ceux qui adhèrent à la vision fondatrice de l'ONU, ne peut affirmer que nous nous sommes acquittés de nos responsabilités envers les enfants du monde.

Soucieux de concrétiser cette vision, les dirigeants du monde se sont réunis en septembre 1990, à l'occasion d'un rassemblement sans précédent, autour d'une immense table circulaire au siège de l'ONU à New York, et ont débattu, avec franchise et exaltation, de leurs responsabilités envers les enfants. Le Sommet mondial pour les enfants a été une expérience hors du commun, rendue plus marquante encore par le fait que la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989, était entrée en vigueur quelques semaines auparavant, ratifiée plus rapidement et par davantage de pays que n'importe quel autre instrument plus ancien relatif aux droits de l'homme. En proclamant qu'« il n'existe pas de tâche plus noble que de donner à chaque enfant un avenir meilleur », les 71 chefs d'État et de gouvernement et les 88 représentants de haut niveau présents lors du Sommet ont promis de protéger les enfants et d'atténuer leurs souffrances; de favoriser la pleine réalisation du potentiel humain de chaque enfant; et de faire prendre conscience aux enfants de leurs besoins, de leurs droits et des possibilités qui leur sont offertes.

Ils se sont également engagés à respecter une promesse immense : ils donneraient toujours la priorité à l'intérêt supérieur des enfants, dans les périodes prospères comme dans les périodes difficiles,

« Le bien-être des enfants exige des mesures politiques au niveau le plus élevé. Nous sommes résolus à prendre ces mesures. »

– Déclaration du Sommet mondial pour les enfants
30 septembre 1990

en temps de paix comme en temps de guerre, dans la richesse comme dans la détresse économique. « Nous agissons ainsi pour le bien de la génération actuelle, mais aussi de toutes les générations », ont affirmé les dirigeants.

Les participants au Sommet se sont engagés à mettre en œuvre une Déclaration mondiale sur la survie, la protection et le développement et un Plan d'action qui énonçait 27 objectifs spécifiques liés à la survie, à la santé, à la nutrition, à l'éducation et à la protection des enfants. Ces objectifs sont l'expression la plus claire et la plus tangible de l'essence de la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce programme ambitieux mais réalisable devait être mis en œuvre d'ici à l'an 2000, grâce à une série d'initiatives nationales et internationales, consistant notamment à élaborer des plans d'action nationaux et locaux; à réexaminer les programmes, les choix et les budgets nationaux et internationaux de manière à donner un rang de priorité plus élevé aux enfants; à encourager les familles, les collectivités, les institutions sociales, culturelles et religieuses, les entreprises et les médias à appuyer activement les objectifs du Sommet; à mettre en place les mécanismes nécessaires pour rassembler, analyser et publier régulièrement et en temps voulu des données sur les enfants; à exhorter les gouvernements, les entreprises et les universités à faire de nouvelles percées technologiques pour intensifier la mobilisation des acteurs sociaux et améliorer la prestation des services.

Le Sommet, qui s'est distingué par le choix d'objectifs clairs et réalisables, a aussi innové en y associant des procédures de suivi systématiques et de contrôle rigoureux. Quelque 155 pays ont préparé des programmes d'action nationaux visant à atteindre les objectifs du Sommet; un grand nombre d'entre eux ont aussi préparé des programmes sous-nationaux. Plus d'une centaine de pays ont réalisé des enquêtes de suivi avec l'appui et la participation active de nombreux organismes et institutions des

Au cours des 50 dernières années, le monde a fait davantage de progrès pour vaincre la pauvreté que dans les 500 années précédentes. Mais l'on a aussi rencontré des obstacles, subi des échecs et, dans certains cas, nettement reculé.

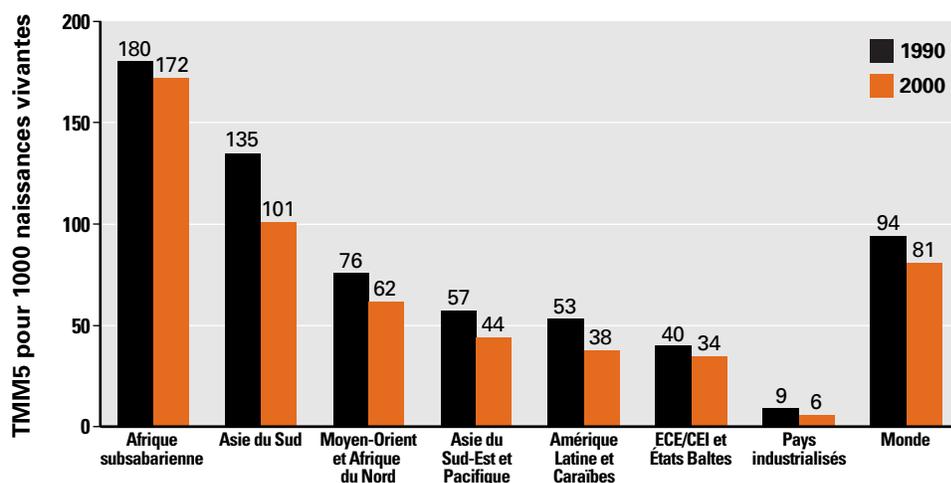
Nations Unies, donateurs bilatéraux et multilatéraux, universités, instituts de recherche et organisations non gouvernementales. À ce jour, répondant à l'appel du Sommet, 192 pays ont ratifié ou signé la Convention relative aux droits de l'enfant, et ceux qui l'ont ratifiée doivent faire état des progrès accomplis vers la réalisation de ces droits. Le Secrétaire général a par ailleurs présenté à l'Assemblée générale des rapports périodiques sur les progrès réalisés vers les objectifs fixés à

l'issue du Sommet, en particulier un examen à mi-parcours de la décennie en 1996. L'UNICEF a établi des rapports sur la réalisation des objectifs du Sommet, qu'il a ensuite fait paraître dans *Le progrès des nations* et *La situation des enfants dans le monde*. En 2000, le vaste processus d'examen en fin de décennie a atteint son point culminant avec l'élaboration de rapports nationaux de fond très détaillés par près de 150 pays. Cela représente la plus vaste collecte de données jamais effectuée pour surveiller la situation des enfants et le respect de leurs droits. Ces informations figurent dans les « Statistiques mises à jour » qui accompagnent le présent rapport.

L'ampleur et la qualité de ces actions de suivi ont permis d'évaluer de manière objective les progrès accomplis, les difficultés rencontrées et les enseignements retirés au cours de la décennie écoulée. Les résultats sont mitigés. Dans un certain nombre de domaines, les améliorations sont réelles et non négligeables – et peut-être davantage que ce qui est communément admis. Il faut noter qu'au cours des 50 dernières années, le monde a fait davantage de progrès pour vaincre la pauvreté que dans les 500 années précédentes. Mais l'on a aussi rencontré des obstacles, subi des échecs et, dans certains cas, nettement reculé. Tout bien considéré, de nets progrès ont été enregistrés et des bases solides ont été posées qui permettront d'autres avancées plus rapides au cours de la décennie à venir, pour mener à bien le programme inachevé du Sommet mondial pour les enfants et s'attaquer à de nouveaux problèmes.

Des progrès réels en faveur des enfants

Quelque 63 pays, par exemple, sont parvenus à réduire d'un tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, ce qui était l'un des objectifs du Sommet; dans plus d'une centaine de pays, ce taux a été réduit de 20 %. En conséquence, l'on a enregistré une réduction de 3 millions du nombre de décès d'enfants entre le début et la fin de la décennie. Un tiers de ces jeunes vies ont été sauvées en atteignant l'objectif du Sommet qui consistait à réduire de moitié les décès imputables aux maladies diarrhéiques.



Source : UNICEF, 2000.

Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (évolution entre 1990 et 2000)

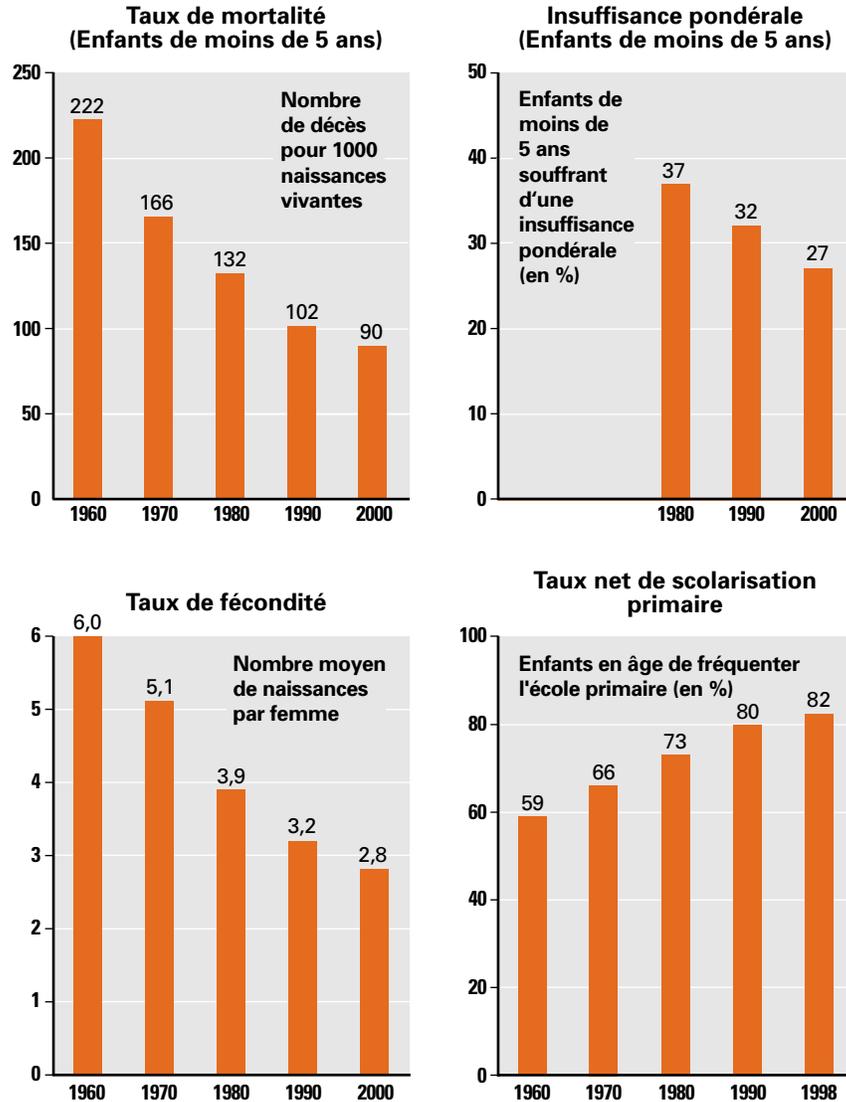
Les taux élevés et soutenus d'immunisation des enfants dans la plupart des régions du monde à la fin des années 80 ont également été maintenus. Un partenariat mondial en faveur de la vaccination faisant appel à la participation des gouvernements, des institutions des Nations Unies, des instances non gouvernementales et de divers groupes de la société civile a permis de quasiment éradiquer la poliomyélite, le nombre de cas rapportés ayant diminué de 88 % en l'espace de 10 ans, à l'échelle mondiale. Le succès des campagnes nationales de vaccination dans les pays en développement a également encouragé la prise de suppléments en vitamine A, et entraîné une diminution très sensible des troubles graves liés aux carences en vitamine A, en particulier la cécité. Après des décennies de déclin vertigineux, la pratique vitale de l'allaitement maternel a augmenté dans les années 90. Par ailleurs, le fait que 1,5 milliard de personnes en plus ont aujourd'hui accès au sel iodé a permis de réaliser des progrès considérables en matière de prévention des troubles dus à la carence en iode, principale cause évitable d'arriération mentale, contre lesquels sont maintenant protégés chaque année environ 90 millions de nouveau-nés. Et il n'y a jamais eu dans le monde autant d'enfants scolarisés.

Grâce à la sensibilisation accrue aux droits de l'enfant qui a résulté de la Convention relative aux droits de l'enfant et à ses protocoles facultatifs, les violations patentées sont systématiquement dénoncées et des mesures sont prises pour lutter contre ces phénomènes. Les organisations non gouvernementales et les médias jouent un rôle de plus en plus actif en attirant l'attention du public sur des questions particulières touchant à la protection, notamment le travail dangereux et l'exploitation des enfants, le trafic, les violences et l'exploitation sexuelles dont sont victimes les enfants, les conséquences des conflits armés sur les enfants, et d'autres formes de violence très souvent fondées sur des considérations sexistes.

Les questions liées aux enfants occupent également une place plus importante dans les programmes politiques nationaux et internationaux. La planification de mesures en faveur des enfants a eu pour conséquence l'intégration des problèmes des enfants dans les politiques et les budgets nationaux. De nombreux pays ont assorti leurs constitutions nationales de dispositions en la matière et le thème de l'enfance revient souvent dans les campagnes électorales nationales et locales. Des projets décentralisés en

favorable des enfants ont souvent contribué à rapprocher les responsables du développement des collectivités. À l'ONU, l'Assemblée générale a examiné des questions touchant aux enfants et le Conseil de sécurité a officiellement reconnu que les droits et le bien-être des enfants étaient des éléments essentiels dans la recherche de la paix et de la sécurité internationales.

Évolution des données essentielles dans les pays en développement



Source : UNICEF, CAC/SCN, Division de la population (ONU) et UNESCO, 1998 et 2000.

Des engagements qui n'ont pas été respectés

Mais ces millions de jeunes vies sauvées ou améliorées ne peuvent faire oublier qu'un grand nombre d'objectifs liés à la survie et au développement fixés lors du Sommet restent à atteindre. Près de 11 millions d'enfants meurent encore chaque année, souvent de causes qui auraient pu être évitées dès le départ. On estime à 150 millions le nombre d'enfants sous-alimentés et près de 120 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés, dont 53 % sont des filles. Cette souffrance humaine intolérable éclipsé les bons résultats de la décennie écoulée – et rend d'autant plus urgente la nécessité d'accomplir des progrès importants.

Malheureusement, les obstacles à la réalisation des engagements pris lors du Sommet sont encore plus redoutables qu'en 1990. Le Sommet mondial pour les enfants s'est tenu à la fin de la guerre froide, à un moment où l'on pouvait espérer que des ressources gaspillées en dépenses mili-

taires seraient mises à la disposition du développement. Mais les dividendes de la paix ne se sont pas concrétisés et la décennie qui a suivi le Sommet a vu éclater un nombre sans précédent de conflits ethniques et de guerres civiles.

En outre, la pandémie de VIH/SIDA a atteint des proportions catastrophiques dans plusieurs régions du monde, compromettant les réalisations accomplies au fil des décennies en matière de survie et de développement de l'enfant, en particulier en Afrique subsaharienne. La maladie fait des millions d'orphelins et décime aussi les rangs des enseignants, des travailleurs employés dans les professions de santé et d'autres agents qui maintiennent et font fonctionner l'infrastructure vitale de la société.

La pauvreté chronique demeure le plus grand obstacle à surmonter pour faire en sorte que soient pleinement respectés les droits des enfants. La moitié de l'humanité est désespérément pauvre : 3 milliards d'individus subsistent avec 2 dollars par jour ou moins, et 1,2 million d'entre eux – dont la moitié sont des enfants – luttent pour survivre avec 1 dollar par jour dans des souffrances et une misère à peine concevables. Alors que le monde connaît une prospérité jamais égalée, la persistance d'une telle pauvreté est inexcusable. L'humanité dispose de ressources matérielles, technologiques et intellectuelles qu'elle n'avait jamais eues auparavant. Mais l'écart entre riches et pauvres continue de se creuser. Entre 1960 et 1995, l'écart des revenus par habitant entre pays industrialisés et pays en développement a plus que triplé.

Et pourtant, en dépit de ces obstacles formidables, nous pouvons afficher un certain optimisme. Le monde se trouve maintenant au moment le plus propice que l'on puisse imaginer pour atteindre les objectifs fixés lors du Sommet, et pour susciter une alliance mondiale qui réalisera un progrès décisif en matière de développement humain fondé sur des initiatives précises en faveur des enfants.

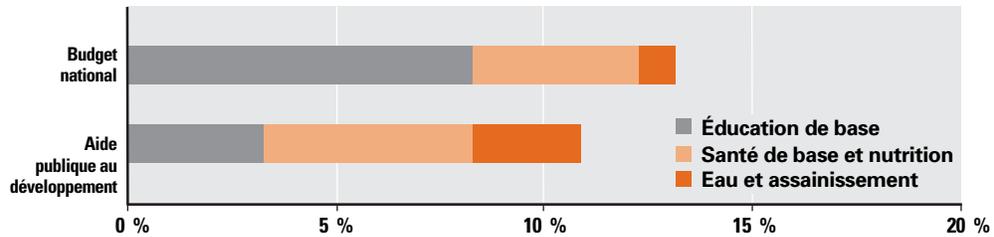
Un avenir où les promesses seront tenues

L'expérience acquise dans les années 90 en matière de mise en œuvre des objectifs du Sommet et d'application de la Convention relative aux droits de l'enfant a été riche d'enseignements. Nous comprenons aujourd'hui beaucoup mieux la tâche qui nous incombe pour garantir les droits des enfants et assurer leur bien-être. Nous savons que le développement humain peut connaître des avancées considérables si nous faisons en sorte que chaque enfant ait les meilleures chances dès ses premières années et qu'il reçoive une bonne éducation de base, et si nous donnons aux adolescents toutes les possibilités de développer leurs capacités et de participer véritablement à la vie de la société.

Nous savons également que le monde a manqué la plupart des objectifs fixés lors du Sommet mondial pour les enfants, mais pas pour la raison que ces objectifs étaient trop ambitieux ou techniquement irréalisables. C'est l'insuffisance des investissements en faveur des enfants qui est largement responsable de cet échec. Même avec une aide limitée, les pays les plus pauvres peuvent assurer des services sociaux de base. À quelques exceptions près, les pays en développement ont consacré 12 à 14 % de leurs budgets nationaux aux services sociaux essentiels tout au long des années 90, les donateurs y ayant pour leur part alloué 10 à 11 % de leurs budgets d'assistance. Et cette aide n'a jamais été aussi faible. Ces montants sont loin d'être à la hauteur du minimum nécessaire pour répondre aux besoins les plus urgents des enfants en ce qui concerne par exemple l'accès aux soins de santé primaire, à la nutrition, à l'éducation de base, à l'eau salubre et à des moyens d'assainissement adéquats. L'Initiative 20/20 adoptée au Sommet mondial pour le développement social de 1995 part de l'hypothèse qu'en général 20 % des budgets nationaux des pays en développement et 20 % des budgets d'assistance des donateurs suffiraient, s'ils étaient dépensés judicieusement, à assurer l'accès universel aux services sociaux de base.

Comparées aux dépenses mondiales consacrées aux armements et aux articles de luxe, les ressources nécessaires pour répondre aux besoins essentiels des enfants sont modestes.

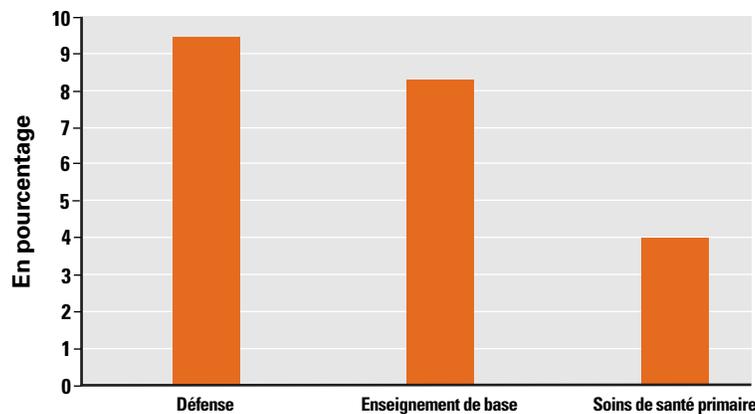
Sous-investissements dans les services sociaux essentiels



Source : OCDE, *Coopération pour le développement, Rapport 2000* et UNICEF/PNUD, 1998

Comparées aux dépenses mondiales consacrées aux armements et aux articles de luxe, les ressources nécessaires pour répondre aux besoins essentiels des enfants sont modestes. Le coût de l'accès universel aux services de santé, d'éducation, d'approvisionnement en eau et d'assainissement était censé ne représenter que 70 à 80 milliards de dollars supplémentaires par an (aux prix de 1995) d'après les estimations de l'ONU et de la Banque mondiale. Les pays en développement ont en général consacré une part plus importante de leur budget à la défense qu'à l'enseignement de base ou aux soins de santé primaires. Les dépenses des pays développés dans le domaine de la défense représentaient environ 10 fois le montant de l'aide publique au développement international.

Budgets nationaux consacrés à la défense, à l'enseignement de base et à la santé dans les pays en développement



Source : UNICEF et PNUD, 1998.

Ainsi, l'obstacle principal n'est pas le manque de ressources, mais l'absence d'une vision de l'avenir, la pertinence des priorités et l'engagement insuffisant des responsables. De la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants doit donc naître cette capacité de se projeter dans l'avenir, cet engagement et ce dynamisme indispensables à la réalisation de la promesse d'un monde meilleur pour chaque enfant. Nous devons nous joindre à un mouvement mondial en vue de construire un monde digne des enfants.

Le présent rapport montre qu'un avenir où les promesses seront tenues et où chaque enfant pourra réaliser pleinement son potentiel est à notre portée. Ensemble, les dirigeants à tous les échelons du gouvernement et de la société civile doivent faire preuve de la volonté nécessaire pour qu'un changement décisif se produise dans la manière dont se font les investissements nationaux en faveur du bien-être des enfants. La Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants doit être le moment où sera fait ce premier pas.

Les enfants pendant les années 90 – le contexte mondial

La dernière décennie du XXe siècle a été la meilleure mais aussi la pire des époques pour les enfants de la planète puisqu'elle a été caractérisée par la prospérité économique, une plus grande liberté sur le plan

politique et l'apparition de merveilles technologiques particulièrement prometteuses pour les jeunes, mais aussi par la persistance déprimante des plaies habituelles de l'humanité, fléaux mortels pour les enfants : pauvreté écrasante, maladies incontrôlées, violence impunie et accès de plus en plus insupportablement inégal aux services et à la richesse.

Les succès des années 90 sont donc allés de pair avec des problèmes anciens qui n'ont fait que s'aggraver et des problèmes totalement nouveaux :

- + Une prospérité mondiale et un accès à l'information sans précédent
- mais une pauvreté persistante et des disparités croissantes entre pays riches et pays pauvres et à l'intérieur de chaque pays.
- + Dans la foulée du Sommet mondial pour les enfants, une lutte de plus en plus fructueuse contre les grandes maladies de l'enfance, à laquelle s'associent des partenariats internationaux plus vigoureux
- mais des ravages inimaginables imputables à la pandémie de VIH/SIDA, surtout en Afrique subsaharienne.
- + Une certaine amélioration de la condition de la femme, notamment une meilleure reconnaissance juridique de ses droits dans de nombreux pays
- mais une inégalité entre les hommes et les femmes et une discrimination sexiste à l'encontre des femmes.
- + Une prise de conscience grandissante des droits des enfants et des violations de ces droits
- mais une prolifération des conflits armés faisant un nombre disproportionné de victimes chez les enfants, la persistance d'autres formes de violence à l'égard de ces derniers et la poursuite de l'exploitation, largement répandue, de leur corps et de leur travail.
- + Des progrès dans la réduction de la dette qui handicape les pays pauvres, qui font que davantage de ressources peuvent être mises au service des enfants
- mais une diminution inquiétante de l'aide internationale au développement et un intérêt insuffisant pour les services de base, de la part aussi bien des pays donateurs que des pouvoirs publics nationaux.
- + De nouvelles possibilités de participation populaire résultant de l'extension de la gouvernance démocratique et des progrès de la décentralisation, ainsi que de l'intervention de plus en plus active de la société civile, des organisations non gouvernementales et du secteur privé dans le processus de développement
- mais une gestion de l'environnement toujours médiocre, qui rend de plus en plus d'enfants vulnérables aux maladies et aux catastrophes naturelles.

Prospérité mondiale – mais les pauvres n'en bénéficient pas

Les années 90 ont vu l'économie mondiale se développer de façon spectaculaire, tandis que les innovations technologiques et la suppression des obstacles au commerce, ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « mondialisation », prenaient de l'ampleur. Mais les avantages et les possibilités créés par cette mondialisation sont allés dans la majorité des cas aux pays riches – ou aux nantis d'un petit nombre de pays en

développement. Le fossé entre les pays riches et les pays pauvres s'est creusé. En 1990, le revenu annuel par habitant dans les pays à revenu élevé était 56 fois supérieur à celui des habitants des pays à revenu faible; en 1999, il était 63 fois plus élevé.

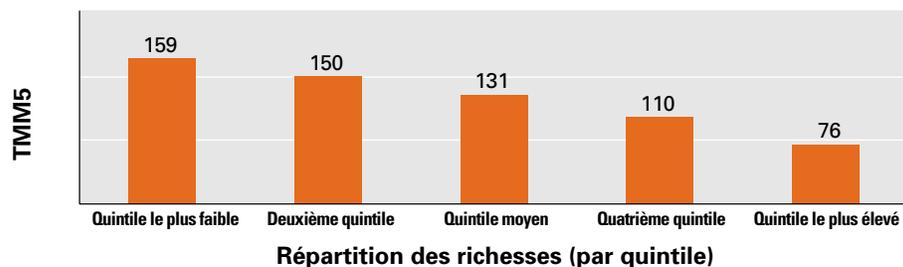
Au cours des années 90, le revenu moyen a progressé en Amérique latine, dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En Asie de l'Est, la croissance économique est restée élevée jusqu'en 1997-1998 et certains pays de la région se sont remis rapidement des conséquences de la crise financière de cette période. Dans plusieurs pays d'Asie du Sud, la croissance économique s'est avérée insuffisante – et les conditions politiques trop instables – pour faire reculer sensiblement la pauvreté; en Inde, la progression des inégalités a réduit à néant les possibilités offertes par une croissance économique rapide. Dans les États d'Asie centrale et d'Europe de l'Est qui faisaient auparavant partie du bloc soviétique, cette décennie a été une période de transition douloureuse d'une économie planifiée à une économie tournée vers le marché : elle a eu pour effet de faire augmenter le chômage et de mettre à mal le tissu social, tandis que les prestations et les budgets sociaux chutaient rapidement. L'Afrique subsaharienne n'a pratiquement pas bénéficié de la mondialisation : très peu de pays ont enregistré une croissance du revenu par habitant et, dans bien des cas, ces revenus déjà infimes ont encore diminué.

Qui plus est, bien que la communauté internationale soit de plus en plus préoccupée par la pauvreté, le nombre des personnes qui tentent de survivre avec un revenu inférieur à 1 dollar par jour – la mesure internationale de la pauvreté absolue – a augmenté au cours des années 90 d'environ 10 millions par an en moyenne. Aujourd'hui, dans un monde où la valeur des richesses économiques atteint 30 000 milliards de dollars, quelque 40 % des enfants des pays en développement, soit environ 600 millions, sont condamnés à essayer de survivre, sans même parler de se nourrir, s'instruire et se développer, avec moins de 1 dollar par jour. Même dans les pays les plus riches du monde, un enfant sur six vit en dessous du seuil national de pauvreté.

L'incapacité de faire reculer la pauvreté à une époque de croissance économique sans précédent a surtout porté préjudice aux enfants de notre planète. Ce sont les enfants que la pauvreté affecte le plus durement en touchant la source même de leur potentiel de développement, c'est-à-dire leur corps et leur esprit. Il y a des étapes dans la vie d'un enfant où il est capable de progresser par bonds – physiquement, intellectuellement et affectivement. C'est à ce moment qu'il est particulièrement vulnérable à ce qui peut ralentir sa croissance physique, compromettre sa capacité d'apprentissage, le traumatiser, voire le faire mourir. Lorsqu'il est interrompu dans sa croissance et son développement par la pauvreté, il reste souvent handicapé à vie.

La pauvreté peut tout retirer à l'enfant, jusqu'à la vie, un fait qu'illustrent malheureusement les disparités entre les taux de mortalité infantile des différents groupes sociaux de la plupart des pays. En moyenne, un enfant issu d'une famille faisant partie des 20 % les plus pauvres de la population court au moins deux fois plus de risques de mourir avant l'âge de 5 ans qu'un enfant issu d'une famille faisant partie des 20 % les plus riches. Les familles pauvres compensent ce taux élevé de mortalité infantile par un taux de fécondité plus élevé, ce qui signifie que pour chaque enfant qui meurt dans une famille riche, au moins trois enfants meurent dans une famille pauvre.

Écarts entre les taux de mortalité chez les moins de 5 ans en fonction de la répartition des richesses.



Source : UNICEF, moyenne pondérée de 43 pays, établie à partir des données des enquêtes démographiques et sanitaires réalisées au milieu des années 90.

Ces chiffres doivent nous faire honte dans un monde possédant une richesse, des connaissances et des capacités technologiques aussi extraordinaires. Ces statistiques et les échecs de la dernière décennie prouvent à l'évidence que la mondialisation n'est pas une panacée – que la création de marchés plus grands et plus libres ouvrira de nombreuses portes mais ne sortira pas la plupart des familles de l'ornière de la pauvreté. Il faut consacrer autant d'énergie à renforcer les institutions, les normes et les programmes sociaux qui protégeront et libéreront les pauvres – surtout les enfants qui vivent dans la misère – qu'on en a consacré à l'ouverture des marchés.

Progrès dans la lutte contre les maladies infantiles – mais le VIH/SIDA fait des ravages

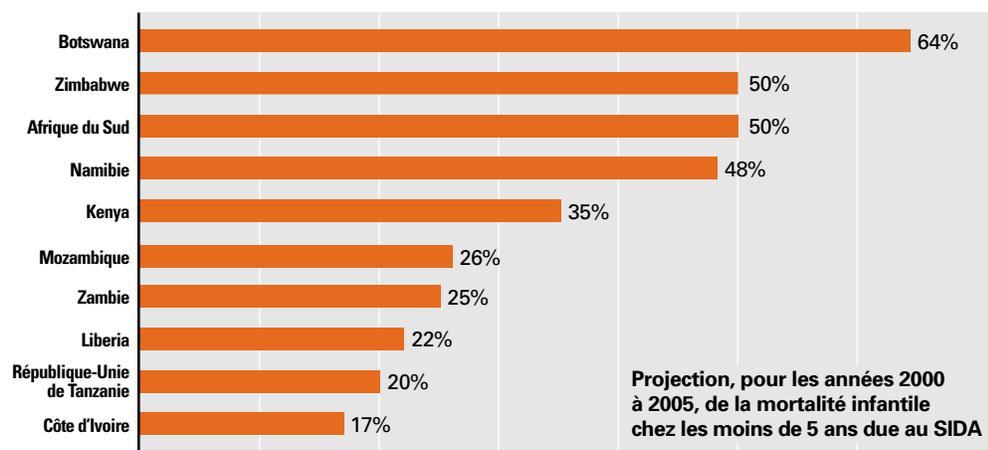
Le Plan d'action adopté lors du Sommet mondial pour les enfants avait pour objectif essentiel d'améliorer la survie des enfants et de lutter contre les principales maladies infantiles. Grâce aux partenariats internationaux, aux campagnes de vaccination et aux initiatives axées sur la communauté, la lutte contre les maladies infantiles fut l'un des succès les plus remarquables de la dernière décennie.

Mais bon nombre des succès sans précédent remportés au cours de la deuxième moitié du XXe siècle en matière de développement social et humain – acquis pas à pas au prix d'efforts douloureux – sont compromis à cause de la pandémie de VIH/SIDA. Dans une bonne partie de l'Afrique subsaharienne, ils sont déjà en passe d'être anéantis. Un grand nombre de sociétés et de familles en Asie, dans les Caraïbes et en Europe de l'Est et ailleurs sont également gravement menacées.

A la fin de l'an 2000, le VIH/SIDA avait fait près de 22 millions de morts. Dans les pays les plus touchés, l'espérance de vie a chuté en moyenne de 18 à 23 ans, et les taux de mortalité des nourrissons et des enfants ont grimpé en flèche. Les services de santé sont débordés. Les écoles, qui ont souvent du mal à dispenser un enseignement digne de ce nom, voient un nombre croissant de leurs enseignants fauchés par la maladie et de plus en plus d'élèves s'absenter pour s'occuper de ceux de leurs parents qui en sont atteints.

L'augmentation du nombre d'orphelins du SIDA est l'un des effets les plus dramatiques de la maladie sur les enfants. En 2000, on estimait à 13 millions le nombre des enfants dont la mère ou les deux parents étaient morts du SIDA et à 95 % le pourcentage de ces enfants qui vivaient en Afrique subsaharienne. Socialement stigmatisés et isolés, privés de soins de base et de ressources financières, les orphelins du SIDA ont moins de chances que les autres enfants d'être vaccinés et d'aller à l'école, et risquent davantage qu'eux d'être mal nourris, maltraités et exploités.

Le profil social des victimes du VIH/SIDA s'est peu à peu modifié, la maladie touchant de plus en plus de jeunes, de femmes et de jeunes filles, d'analphabètes et de pauvres. Dans la plupart des pays, les adolescentes sont sur-représentées parmi les personnes nouvellement infectées.



Le SIDA et la mortalité infantile en Afrique subsaharienne

Dans les années 90, quelques pays ont décidé de se battre résolument contre la pandémie et pris à cette fin des mesures énergiques dont les résultats sont encourageants. En revanche, dans les autres pays, les campagnes de sensibilisation, les programmes éducatifs scolaires et les initiatives de prévention ont été retardés pendant des années. Les enfants et les jeunes adultes ont été les principales victimes de cette négligence. Il faut donc maintenant prendre des mesures décisives pour empêcher la pandémie de se propager dans les régions du monde où elle a une incidence encore relativement faible. En octobre 2000, lors du Sommet du Millénaire qui s'est déroulé à l'ONU, les pays durement frappés ont été exhortés à mettre en place un plan national de lutte contre le VIH/SIDA au cours de l'année suivante. La date limite approche rapidement.

Quelques progrès en faveur des femmes – mais la discrimination persiste

La nécessité de remédier, à l'aide du développement, aux disparités et à la discrimination fondées sur le sexe a été un thème central des conférences internationales des années 90, où l'on a convenu de la complémentarité des droits des femmes et de ceux des enfants. Les droits des femmes à l'égalité et à la protection contre la discrimination sont de mieux en mieux respectés et plusieurs gouvernements ont adopté des lois conformes aux normes internationales et mis en place des mécanismes destinés à promouvoir

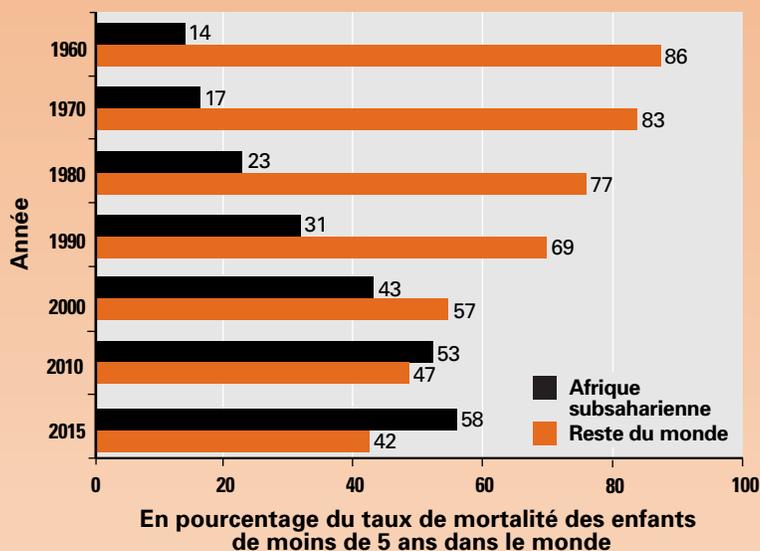
LES ENFANTS AFRICAINS, AVENIR DE L'HUMANITÉ

Il y a 10 ans, c'était en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne, que la situation des enfants était la plus difficile et c'est là, pourtant, qu'elle a le moins progressé. L'Afrique subsaharienne est la région où les taux de mortalité infantile restent les plus élevés – 17 % des enfants n'y atteignent pas l'âge de 5 ans – et elle compte neuf des 14 pays où la mortalité infantile a augmenté.

Au cours des trente dernières années, l'Afrique subsaharienne a vu sa part du taux mondial de mortalité infantile augmenter de manière exponentielle, passant de 14 % en 1960 à 43 % en 2000. Si la tendance actuelle persiste, ce chiffre pourrait atteindre 58 % en 2015. De toute évidence, si nous voulons atteindre l'objectif de la Déclaration du Millénaire qui consiste à réduire fortement le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans le monde au cours des quinze prochaines années, des progrès devront être faits en Afrique.

Décès des enfants de moins de 5 ans en Afrique subsaharienne

(projections sur la base des progrès enregistrés dans les années 90)



C'est dans cette partie de l'Afrique, qui compte 10 % de la population mondiale, que sont recensés 70 % des cas de VIH/SIDA, 80 % des décès dus au SIDA et 90 % des orphelins du SIDA. Contrairement aux enfants d'autres régions, dont l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, les enfants d'Afrique australe ont une espérance de vie inférieure à celle de leurs grands-parents.

l'égalité entre les sexes. En outre, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 1979, est devenue la deuxième convention internationale la plus ratifiée même si elle fait l'objet d'un grand nombre de réserves de la part des gouvernements. Il y a davantage de femmes sur le marché du travail par rapport à 1990 – et les filles sont de plus en plus nombreuses à être scolarisées car le fossé entre les filles et les garçons s'est un peu comblé au cours de la décennie, surtout au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie du Sud.

Mais en général, les résultats obtenus dans la lutte pour l'égalité entre les sexes sont moins frappants que dans d'autres secteurs du développement social et la discrimination continue de régner. Les femmes qui occupent des postes dans le secteur structuré, par exemple, restent désavantagées par rapport aux hommes en termes de revenus et d'accès aux ressources productives et elles sont peu soutenues pour élever leurs enfants. En outre, elles ont subi beaucoup plus fortement les contrecoups des crises et des chocs économiques des années 90, en particulier dans les pays où les filets de protection sociale sont inefficaces, voire inexistantes.

Le nombre de femmes qui meurent en couches est toujours inacceptable dans les régions les plus pauvres du monde; les taux de mortalité maternelle n'ont pas réellement reculé au cours de la décennie, et n'ont certainement pas été divisés par deux comme on l'avait demandé lors du Sommet mondial pour

En Afrique subsaharienne, la couverture vaccinale a diminué depuis le Sommet mondial pour les enfants et moins de la moitié des enfants de moins de 1 an sont pleinement vaccinés contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos. En dépit des progrès accomplis dans certains pays, le nombre des enfants mal nourris a augmenté et plus de 3 millions des enfants qui naissent chaque année souffrent d'insuffisance pondérale. Si les familles sont un peu plus nombreuses à accéder à des sources d'eau plus salubres, l'accès à l'eau potable reste le plus faible du monde et seulement la moitié d'entre elles bénéficient d'installations d'assainissement. L'insuffisance des systèmes de santé fait en outre resurgir des maladies aussi fatales pour les enfants que le paludisme et le choléra.

La mortalité maternelle est particulièrement élevée et les femmes ont une chance sur 13 de mourir en cours de grossesse ou lors d'un accouchement, en raison notamment de la persistance d'une discrimination sexiste à leur égard, de la pauvreté et d'un manque d'investissements dans les services obstétricaux de base.

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire a augmenté, passant de 50 % en 1990 à 60 % en 1999, mais il reste le plus faible de toutes les régions du monde. L'Afrique subsaharienne regroupe à elle seule plus d'un tiers de tous les enfants non scolarisés et les écarts entre les sexes dans le domaine de l'éducation y sont, dans l'ensemble, toujours aussi importants. Les enfants non scolarisés de la région sont vulnérables – de manière croissante, semble-t-il – à toutes les formes d'exploitation et de maltraitance.

Cela étant, des progrès notables ont été accomplis dans des domaines tels que l'iodation du sel et la prévention de la poliomyélite et de la dracunculose, grâce à l'action énergique de dirigeants politiques. L'extension progressive de la démocratie, les progrès de la décentralisation et la diffusion des technologies de l'information ont contribué à élargir la participation au développement et à favoriser l'émergence d'une société civile active. Les réformes des systèmes sanitaires et éducatifs entreprises dans des pays comme l'Éthiopie, le Ghana, le Mali et la Zambie et les initiatives prises pour élargir l'accès à l'enseignement primaire au Malawi et en Ouganda augurent bien d'une amélioration de l'état de santé de la population et d'une augmentation du taux d'alphabétisation. Les efforts résolus qui ont été déployés pour mettre un terme à l'apartheid en Namibie et en Afrique du Sud et pour reconstruire les infrastructures et dispenser à nouveau des services de base au Mozambique ont retenu l'attention du monde entier. Les tentatives qui ont été faites au Sénégal et en Ouganda pour sensibiliser l'opinion publique au VIH/SIDA inspirent actuellement des initiatives semblables dans d'autres pays.

Tout espoir n'est pas perdu pour les enfants de l'Afrique et le monde doit répondre à l'appel lancé dans la Déclaration du Millénaire en décidant d'intervenir d'abord en faveur des enfants africains. Il faut donc renverser la tendance actuelle et faire en sorte que l'aide publique au développement augmente au lieu de diminuer, qu'elle soit plus clairement axée sur les services sociaux de base, que les produits africains puissent accéder plus largement aux marchés et qu'on allège la dette de manière substantielle. Comme le note le Rapport du Millénaire, si une action mondiale contre la pauvreté s'impose avec plus d'urgence en Afrique subsaharienne, c'est que la population y souffre plus que partout ailleurs. Toutes ces mesures resteront cependant insuffisantes si le continent ne prend pas lui-même les choses en main pour poursuivre les réformes nécessaires, lutter contre le paludisme et le SIDA, placer les femmes et les hommes sur un pied d'égalité, en finir résolument avec les conflits armés et investir les ressources et l'énergie qu'ils mobilisent dans la protection de ses enfants, avenir de l'humanité.

les enfants. Cet échec est le résultat à la fois du manque d'investissement et du faible statut dont jouit la femme dans nombre de sociétés. Cette situation se traduit par des taux élevés de malnutrition, d'infection et de VIH/SIDA.

La violence sexiste est encore terriblement courante : avortements provoqués de fœtus de sexe féminin et infanticides de nouveau-nés de ce même sexe, liés à la préférence accordée aux fils dans certaines cultures, mutilations génitales féminines, meurtres commis au nom de l'honneur, violence au foyer, esclavage sexuel, prostitution et traite; et utilisation du viol comme arme de guerre.

Pratiquement toutes les sociétés sont en butte à une discrimination profonde à l'égard des femmes, qui est parfois entérinée par la législation nationale et les pratiques coutumières – tout comme la discrimination à l'égard des enfants. L'inégalité de statut est fréquemment aggravée par des préjugés ethniques, religieux, linguistiques ainsi que par une discrimination à l'égard des personnes séropositives, qui souffrent d'un handicap physique ou qui n'ont pas le statut de citoyen.

Prise de conscience des droits de l'enfant – mais l'exploitation et la violence n'ont pas disparu

Le concept des droits de l'enfant était tout nouveau pour beaucoup au début des années 90. Mais l'adoption à l'unanimité de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'Assemblée générale de l'ONU en 1989 a eu d'extraordinaires conséquences. Le monde entier a peu à peu pris conscience du fait que les

Le concept des droits de l'enfant est peut-être le flambeau qui nous guide vers l'avenir mais il révèle aussi que les enfants sont trop souvent victimes des activités humaines les plus pernicieuses et les plus dégradantes.

enfants avaient des droits. Tous les pays sauf deux ont ratifié cette Convention. Plusieurs pays ont intégré des dispositions s'appliquant spécifiquement aux enfants dans leur constitution. Les questions liées aux enfants font aujourd'hui partie de leur programme politique et elles sont souvent au cœur des campagnes électorales nationales ou des réunions internationales.

L'investissement social et les programmes d'éducation permettant de respecter les droits des enfants à la survie et au développement ont progressé dans l'échelle politique. Les médias jouent un rôle de plus en plus actif en attirant l'attention du public sur l'exploitation des enfants et la violence dont ils sont victimes.

Le concept des droits de l'enfant est peut-être le flambeau qui nous guide vers l'avenir mais il révèle aussi que les enfants sont trop souvent victimes des activités humaines les plus pernicieuses et les plus dégradantes.

Aucun enfant ne peut réaliser son potentiel dans un contexte de guerre, par exemple. Pourtant, des cohortes entières de garçons et de filles grandissent encore dans l'insécurité et dans des régions en proie à des conflits armés – conflits attisés bien souvent par ceux-là mêmes à qui les tensions ethniques profitent. Deux millions d'enfants ont été tués par les guerres au cours des années 90. Des millions d'autres ont été mutilés; tous sont traumatisés par l'horreur qu'ils ont vécue. Les corollaires de tous ces conflits – déplacements de population, insécurité, manque d'accès aux enfants dans le besoin, destruction des infrastructures collectives, effondrement des institutions judiciaires – ont été autant d'obstacles gigantesques et souvent insurmontables dressés sur la voie des objectifs adoptés au Sommet mondial pour les enfants. A la fin des années 90, il y avait dans le monde quelque 35 millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, dont environ 80 % d'enfants et de femmes.

Les enfants de 68 pays au moins vivent dans la peur constante des mines terrestres, qui tuent et mutilent plus de 10 000 jeunes victimes chaque année. Le trafic d'armes et le trafic de drogue – chiffre d'affaires estimé : 800 et 400 milliards de dollars respectivement – si florissants tout au long des années 90 ont contribué à la prolifération des conflits et à la propagation de la violence. Avec la mise au point d'armes légères et peu coûteuses, les criminels ont eu beau jeu d'utiliser les enfants comme soldats et de les exploiter au service des trafiquants d'armes et de drogue. Dans son retentissant *Rapport sur l'impact des conflits armés sur les enfants*, présenté à l'Assemblée générale en 1996, Graça Machel a démontré que les

conflits armés portaient atteinte aux droits des enfants de toutes sortes de manières.

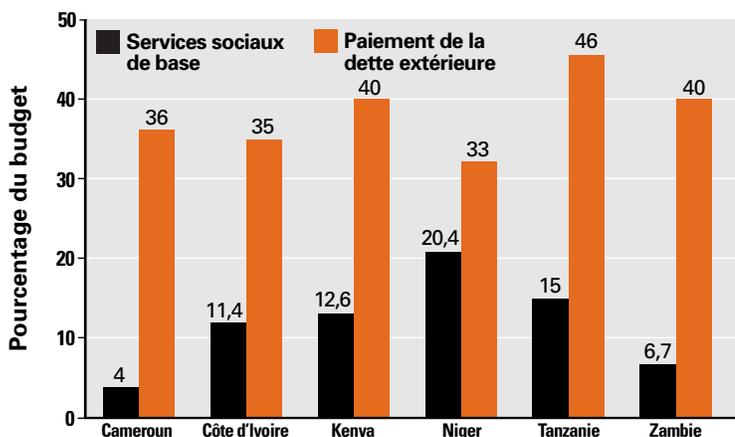
Mais les pays déchirés par un conflit ne sont souvent que la partie apparente de l'iceberg : dans toutes les régions du monde, des enfants sont maltraités, victimes de négligence et exploités. Personne n'avait pris la mesure exacte de l'ampleur de ces phénomènes jusqu'à tout récemment. Les sévices sexuels, par exemple, sont un secret bien gardé dans toutes les sociétés et apparaissent au grand jour tout bonnement parce qu'on commence à prendre au sérieux le témoignage des enfants. Ces sévices font souvent l'objet d'opérations mercantiles et la traite d'enfants destinés à la prostitution atteint des proportions alarmantes. La prostitution et l'esclavage des enfants interviennent souvent sous couvert de travail domestique. On estime que les trafiquants exploitent actuellement 30 millions d'enfants – le plus souvent en toute impunité jusqu'à présent.

Les accidents, les actes de violence et le suicide sont les principales causes de décès parmi les adolescents. Ces tragédies sont souvent provoquées par l'alcool et la drogue, qui résultent eux-mêmes de l'aliénation, de l'exclusion sociale, de l'éclatement des familles et de l'insuffisance des mécanismes de protection mis en place par l'État. Elles s'inscrivent dans un contexte d'atteintes plus générales aux droits qui peuvent asservir et broyer de jeunes existences – par exemple le trafic et la vente de substances illicites et dangereuses, ou la promotion de la cigarette.

Près de 250 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans sont des acteurs économiques et l'Organisation internationale du Travail (OIT) estime qu'ils sont 50 à 60 millions à être employés à des tâches inadmissibles. Ces enfants, qui peinent dans des maisons privées, dans les plantations ou dans les usines, courent le plus grand risque d'être privés de tout contact avec leur famille, non déclarés à la naissance, de ne pas avoir accès à l'instruction ou de vivre dans la rue.

L'allégement de la dette s'accélère – mais l'aide diminue

Nous savons depuis plusieurs années que l'énorme fardeau sous lequel ploient les pays en développement fait obstacle au développement humain et en particulier à l'investissement dans le bien-être des enfants. Il n'est pas rare que des pays à faible revenu dépensent davantage – parfois le triple ou le quintuple – au titre du service de la dette extérieure que pour les services sociaux de base. A la fin des années 90, les 41 pays pauvres très endettés (PPTÉ) devaient environ 205 milliards de dollars au titre de la dette extérieure, soit environ 130 % de la somme de leur produit national brut (PNB) respectif. C'est ce qui explique, du moins partiellement, que la plupart aient insuffisamment investi dans les services sociaux de base, d'où l'impossibilité pour eux d'atteindre les objectifs fixés pour 2000. Les conséquences sont là : des dispensaires sans médicaments, des écoliers sans livres ni chaises, des réseaux de tout-à-l'égout sous-dimensionnés, des pompes à eau hors d'usage depuis longtemps, des enseignants et des infirmières qui ne gagnent pas assez pour subvenir aux besoins de leur famille.



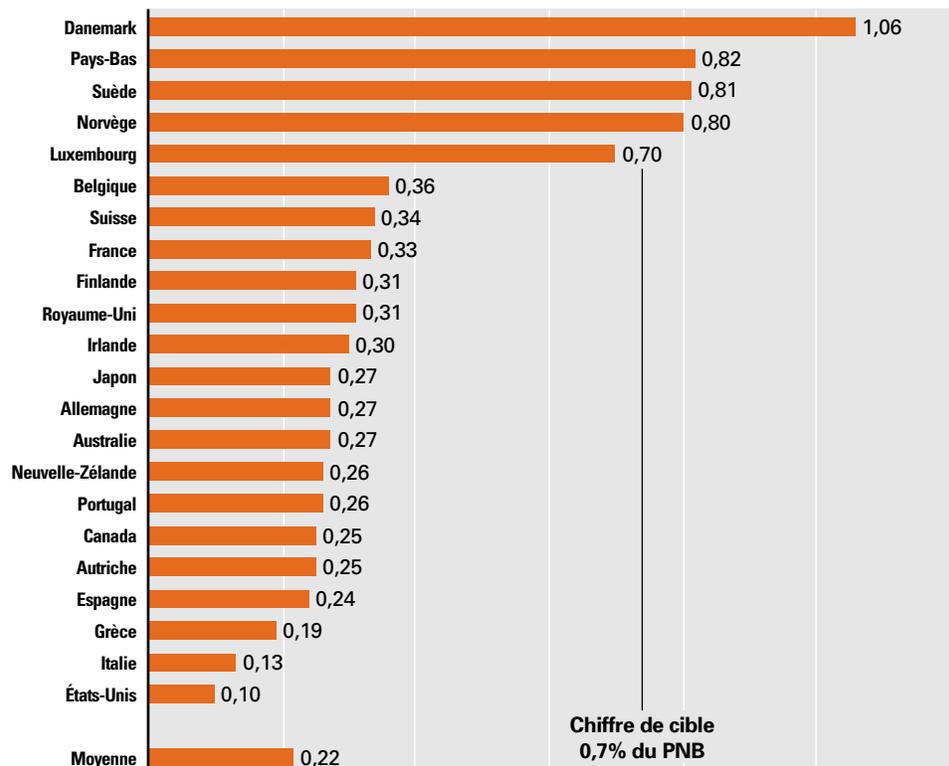
Source : UNICEF et PNUD, 1998.

Dette et services sociaux de base, en pourcentage du budget

Au cours des années 90, l'attitude des pays industrialisés et des institutions financières internationales vis-à-vis de l'allégement de la dette s'est améliorée sous la pression des pays endettés et grâce aux campagnes mondiales menées par les organisations de la société civile. Avec le lancement de l'Initiative PPTE en 1996, la question de l'allégement de la dette extérieure des pays les plus pauvres a été traitée pour la première fois dans une perspective globale. En décembre 2000, quelque 22 pays s'étaient qualifiés pour bénéficier des accords d'allégement et leurs créanciers s'étaient engagés à leur consentir une remise de dette d'un montant de 33,6 milliards de dollars. Ce dispositif, qui vient s'ajouter aux classiques mesures de rééchelonnement et autres accords bilatéraux d'annulation de la dette, devrait faire baisser d'un tiers les versements au titre de la dette extérieure dans les prochaines années. L'exemple de l'Ouganda, qui a augmenté son budget pour l'instruction primaire, montre que l'allégement de la dette peut avoir des effets bénéfiques immédiats pour les enfants. Il prouve qu'il est nécessaire d'élargir et d'accélérer le processus d'allégement de la dette.

Si la possibilité d'un allégement de leur dette est une bonne nouvelle pour certains des pays les plus pauvres, la diminution des aides internationales dans les années 90 est une mauvaise nouvelle. En 1997, l'APD a sombré au niveau sans précédent de 0,22 % de la somme des PNB des pays développés – soit à peine le tiers de l'objectif de 0,7 % fixé il y a une trentaine d'années par l'Assemblée générale des Nations Unies. Après un léger redressement en 1998 et 1999, elle est retombée au niveau de 1997 en 2000. Quatre pays donateurs seulement ont atteint l'objectif tout au long des années 90 : le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. La plupart des membres du G-7 ont nettement réduit leurs programmes d'aide durant la même période.

Aide publique au développement, en pourcentage du PNB des pays donateurs (pour l'année 2000)



Source : OCDE, communiqué de presse du 20 avril 2001.

De plus, la part de l'APD affectée aux programmes d'éducation et de santé – si importants pour atteindre une bonne partie des objectifs en faveur de l'enfance – n'a pratiquement pas changé en 10 ans. Celle des services sociaux de base est restée très marginale, à moins de 11 % du montant total des APD bilatérales, une anomalie d'autant plus difficile à comprendre au regard de la volonté unanimement affichée d'« investir dans l'enfance ».

Malgré le parti pris de la communauté internationale de « réduire la pauvreté », l'aide n'a pas réellement ciblé les pays qui avaient le plus grand besoin d'assistance. Bien au contraire, la diminution des crédits entre 1992 et 1997 a concerné plus particulièrement les pays très pauvres – ceux justement qui enregistrent les taux de mortalité juvénile les plus élevés et les plus mauvais scores en matière d'instruction primaire, de soins de santé primaires et d'approvisionnement en eau potable. Sans remise à flot de l'aide publique en ciblant les pays qui en ont le plus besoin, même les progrès récents en matière de réduction de la dette seront sans effet.

Progression de la gouvernance démocratique – mais la protection de l'environnement faiblit

La responsabilité d'investir en faveur des enfants incombe autant aux pays en développement qu'aux pays industrialisés. Le fardeau de leur dette ne dispense pas les gouvernements des pays en développement d'accorder la priorité la plus élevée à l'investissement dans les services de base destinés aux enfants, ni de veiller à ce que l'impact de ces ressources, même modestes, ne soit pas encore réduit par l'inefficacité et le gaspillage.

Mais, dans plusieurs régions, la qualité et la réceptivité des gouvernements se sont améliorées et la démocratie a gagné du terrain au cours de la décennie. Le nouveau Gouvernement d'Afrique du Sud a été en mesure de panser certaines des plaies de l'apartheid. L'Érythrée et la Namibie ont conquis leur indépendance; le Timor oriental en a fait de même (sur le papier pour l'instant). Beaucoup d'autres pays ont mis en place des réformes politiques et organisé des élections multipartites. Le nombre de démocraties parlementaires a presque doublé, passant de 76 en 1990 à 120 en 2000. Aujourd'hui, les deux tiers environ des habitants de la planète vivent sous un régime démocratique.

Des programmes de décentralisation ont été lancés un peu partout pour rapprocher les gouvernements des citoyens et essayer de revitaliser les pouvoirs locaux. Ils ont

ouvert de nouvelles possibilités d'action et commencent à porter leurs fruits, du moins dans certains pays – souvent ceux où des dirigeants locaux énergiques ont émergé. Quand tel est le cas, la participation accrue des citoyens, la transparence des processus de décision et les mécanismes de contrôle de l'action publique permettent aux autorités locales et aux municipalités de mieux servir la population. Dans de nombreux pays, les édiles locaux ont défini des plans et des objectifs qui intègrent spécifiquement leurs responsabilités à l'égard des enfants. Reste maintenant la tâche difficile consistant à trouver des ressources – à la fois financières et humaines – à la hauteur de ces nouveaux engagements pris.

Le présent rapport reflète, dans tous ses chapitres, le rôle clef que les organisations non gouvernementales et autres acteurs de la société civile ont joué dans les activités de plaidoyer, la sensibilisation et la mise en œuvre des programmes; la surveillance et le soutien de l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant; la participation aux examens de fin de décennie tant nationaux, que régionaux et mondiaux; et la préparation de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants. Tant au niveau national qu'international, les acteurs de la société civile ont fait la preuve de leur efficacité, qu'il s'agisse de plaider la cause des enfants, de suivre les progrès de l'action pour l'enfance ou de dénoncer les atteintes aux droits de l'enfant. Certains ont encouragé et appuyé la création de nouveaux réseaux d'associations communautaires travaillant localement pour l'enfance. Les ONG internationales sont venues renforcer l'action des pouvoirs publics et des acteurs de la société civile au service du développement et encourager les organisations nationales et locales à participer davantage aux débats de politique économique et à l'action contre la pauvreté. Plusieurs entreprises ont aussi répondu à

Tant au niveau national qu'international, les acteurs de la société civile ont fait la preuve de leur efficacité, qu'il s'agisse de plaider la cause des enfants, de suivre les progrès de l'action pour l'enfance ou de dénoncer les atteintes aux droits de l'enfant.

ACTION DU SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DES DROITS DE L'ENFANT

La participation du secteur privé et de la société civile au cours des années 90 à la lutte en faveur des droits de l'enfant et à l'effort de développement de l'enfant est illustrée au niveau national par les programmes du Comité du Bangladesh pour le progrès rural et de la Banque Grameen concernant l'instruction élémentaire, l'amélioration de la condition des femmes et les revenus des familles du Bangladesh; on notera au niveau régional le travail de la fondation Aga Khan dans certaines régions très pauvres de la planète, dans les domaines de l'éducation préscolaire et du renforcement des capacités, et au niveau international la participation du Rotary International à la campagne mondiale contre la poliomyélite, l'action des clubs Kiwanis contre les troubles dus à la carence en iode, celle du Lions Club International et de Merck & Co. contre l'onchocercose (cécité des rivières), l'engagement de la Fondation Bill et Melinda Gates, de la Fédération internationale de l'industrie du médicament, de la Fondation Rockefeller dans l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, et le soutien qu'apporte Ted Turner à l'action de l'ONU contre la pauvreté et en faveur des droits de l'homme.

La Session extraordinaire consacrée aux enfants qui aura lieu cette année a donné une impulsion supplémentaire à cet effort de mobilisation. L'UNICEF, en collaboration avec le Comité du Bangladesh pour le progrès rural, la Fondation Netaid.org, Plan International, Save the Children et World Vision, a lancé un Mouvement mondial en faveur des enfants, auquel se sont joints des milliers d'autres organisations du monde entier. La campagne « Dire oui pour les enfants » qui constitue l'Appel à la participation au Mouvement, demande aux responsables à tous les niveaux de la société – secteurs public et privé, adultes et enfants – de prendre leurs responsabilités et d'agir afin de changer le monde pour les enfants et avec les enfants. La campagne s'attache à gagner de nouveaux groupes, notamment les syndicats, les associations politiques et les associations féminines, à la cause des droits des enfants. Les hommes d'affaires et le secteur privé seront aussi exhortés à adopter des pratiques qui soient systématiquement favorables aux enfants et à leurs familles.

l'appel lancé lors du Sommet mondial pour les enfants, notamment celles qui ont adhéré au « Pacte mondial » proposé par le Secrétaire général de l'ONU. Toutefois, si la communauté des nations veut tenir la promesse qu'elle a faite il y a dix ans d'assurer à chaque enfant un avenir meilleur, les gouvernements, les organisations multinationales et la société civile, y compris le secteur privé, doivent adhérer à cette cause commune plus vigoureusement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Malgré la volonté affichée des gouvernements, des organisations internationales, de la société civile et du monde des affaires de travailler main dans la main vers un objectif commun, il apparaît que cet engagement n'est pas assez sérieux et ne tient pas compte du caractère urgent que revêt la gestion avisée de notre environnement mondial. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui s'est déroulée en 1992, a permis de prendre mieux conscience des ten-

dances et des dangers écologiques, surtout dans le cadre du concept de « patrimoine commun ». Elle a aussi mis en évidence les dangers particuliers que représentent la contamination et la pollution de l'environnement pour les enfants, les adolescents et les femmes enceintes.

Cependant, la dégradation de l'environnement s'est poursuivie pendant toutes les années 90 et rares sont les gouvernements qui se sont réellement efforcés de s'attaquer à ses causes profondes et d'en gérer les conséquences. La croissance rapide des villes, à laquelle est venue s'ajouter une mauvaise gestion de l'urbanisation, une industrialisation

La protection et le développement de nos enfants mérite la plus haute des priorités. C'est d'eux en effet que dépendent la survie, la stabilité et le progrès de toutes les nations – et de fait, de la civilisation humaine.

*– Plan d'action du Sommet mondial pour les enfants,
30 Septembre 1990*

sauvage, des modes de consommation excessive, la négligence de la pauvreté urbaine et les conséquences des déplacements de population ont été autant de facteurs aggravants. Des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées en mauvais état, mal entretenus, voire inexistantes, la mauvaise qualité de l'air dans les taudis surpeuplés, le dépôt sauvage de déchets industriels et chimiques,

les dangers de l'industrie et de la circulation, ainsi que les logements précaires dans des régions exposées aux séismes et aux inondations menacent quotidiennement la santé et la vie de plusieurs millions d'enfants. La lutte contre le réchauffement planétaire – une préoccupation majeure désormais – est devenue le meilleur moyen de tester la vigueur de l'attachement des dirigeants du monde à préserver la planète pour leurs enfants.

Il importe au premier chef, dans l'intérêt des enfants, que les dirigeants actuels relèvent les difficiles défis de la protection de l'environnement, comme préconisé lors du Sommet du Millénaire. C'est de leur succès que dépendent, dans une large mesure, la survie et la santé des enfants de la planète.